

RÉUNION DU CONSEIL DES SAGES
Mercredi 21 juin 2017 à 16 h 30

Présents : Mmes Raymonde CHESNEAU – Monique LE GUEN – Martine LEMARCHAND – Marie-Claude MESLET – Ghislaine MÉTAIRIE – Simone TAROT – Gilberte VERT – Marie-Jo MOQUEREAU – Yvonne BOURNEUF – Chantal DUVAL
MM Roger AVANNIER – Louis BOUVET – Louis LE DANTEC – Henri LEGROUX – Michel THOMAS – Michel ZÉMO.

Absents et Excusés : Mmes Claudie ALVES – Solange CAGNA – Monique JANVIER – Monique LE GUERINEL – MM Claude BUARD – Marcel MARTEAU – Bernard PLET – Gilles VACHER.

Assistaient également : Mmes Anita LEROUX Conseillère Municipale déléguée – Sophie LECHAT-GATEL adjointe à la culture – MM Maurice SUHARD adjoint – M. Didier JEMON – M. Jean-Pierre MAREAU conseillers municipaux délégués.

Monsieur AVANNIER, Président procède à l'appel, passe ensuite la parole au Gendarme ÉON, de la Brigade d'Évron qui donne des conseils de prévention sur les actes de délinquance notamment auprès des séniors :

- le gendarme ÉON et trois de ses collègues sont chargés de veiller à la sécurité des personnes et des biens sur le territoire de la brigade.
- il énumère les conseils et des gestes de prudence pour éviter d'être victime de cambriolages, d'escroqueries, d'abus de faiblesse, de vols à l'arrachée ou encore d'arnaques sur internet.
- lorsqu'une situation vous semble inhabituelle ne pas hésiter à contacter la mairie, la Police Municipale ou la Gendarmerie qui sont là pour vous conseiller et vous aider.
- en cas d'absence prolongée, ne pas hésiter à le signaler à la Police Municipale ou la Gendarmerie, qui effectueront des rondes de surveillance de votre habitation.
- les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposées aux délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse.

Présentation du programme du Festival d'Arts Sacrés par Mme Sophie LECHAT-GATEL

Mme LECHAT-GATEL présente Mme Éléna DOREAU remplaçante d'Emmanuel d'ERCEVILLE. Le Festival d'Arts Sacrés se déroulera du 7 au 12 juillet 2017. Un fascicule présentant le programme est remis à chaque membre du Conseil et Mme Sophie LECHAT-GATEL détaille la programmation jour après jour. Elle précise qu'une exposition aura lieu au Temple du 8 au 12 juillet et fait le point sur les permanences assurées par les membres du Conseil de Sages.

Il est remis également le programme des festivités « Un été à Évron 2017 » étalé du 13 juillet au 22 août et dresse le détail des activités.

Actualités municipales

✓ Monsieur SUARD informe l'assemblée qu'un marché du Terroir aura lieu sur la place de la Basilique, le vendredi de 18 h à 21 h à partir du 7 juillet jusqu'au 1^{er} septembre. Il s'agit de

producteurs du terroir vendant des produits bio.

✓ Monsieur SUARD donne des précisions sur les travaux qui seront effectués sur le Boulevard de la République (abattage des arbres, réduction de la largeur de la chaussée, chemin piétonnier).

✓ Madame MESLET signale des actes d'incivilité devant l'école Jean Monnet (poubelle pleine) et que les placettes rue du Montaigne n'auraient pas bénéficiées du désherbage par les services municipaux.

✓ Monsieur BOUVET demande à quelle date sera mise en place la vidéo surveillance ?

✓ Madame DUVAL se voit confirmer que le Temple sera conservé comme salle d'exposition et qu'une meilleure insonorisation sera effectuée.

✓ Madame LEMARCHAND ne trouve pas très accueillant d'installer un service de Pompes Funèbres à l'entrée d'Évron (route de Neau).

↳ Monsieur SUARD la rassure en informant que le local sera en partie caché par des plantations et que l'accès se fera par la rue de la Libération.

✓ M. THOMAS demande des précisions sur le nouveau projet d'immeuble à l'angle du Boulevard Foch et de la Place Sainte Anne.

↳ Il s'agira de maisons individuelles moins chères que les précédents projets avec garage et un peu de terrain.

✓ Monsieur ZÉMO signale que tous les panneaux de limitation de vitesse entre Super U et la route de Sainte Suzanne ont été tagués.

↳ Monsieur JEMON informe que le nettoyage a été fait.

La séance est levée à 18 h 45.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 20 septembre à 16 h 30.